

# Prestations d'action sociale de la Caf des Ardennes



## MEMO RIAS 2024



Aides aux temps libres



Prêts et aides d'action sociale



Aide aux familles fragilisées



## AIDES AUX TEMPS LIBRES

La Caf soutient le développement des loisirs des enfants, ainsi que l'aide aux vacances.

Prestations	Quotient Familial	Aide		Conditions	Démarches
<b>AIDES AUX TEMPS LIBRES</b>					
<b>Aides aux vacances familles VACAF</b>	0 > QF > 425 €	80 %	du prix du séjour dans la limite de 600 €	Caractéristiques du séjour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 séjour/an de 7 à 14 nuitées</li> <li>• Séjour en France</li> <li>• Labelisé VACAF</li> </ul>	Attestation ATL disponible sur votre espace Mon Compte du site <a href="http://caf.fr">caf.fr</a>  Pour trouver un lieu : <a href="http://www.vacaf.org">www.vacaf.org</a>
	426 > QF > 510 €	60 %			
	511 > QF > 630 €	40 %			
	631 > QF > 750 €	20 %			
<b>Aide aux transport (sur aide Vacaf)</b>	QF < 750 €	100 €			Attestation ATL disponible sur votre espace Mon Compte du site <a href="http://caf.fr">caf.fr</a>  Pour trouver un lieu : <a href="http://www.vacaf.org">www.vacaf.org</a>
		200 €			
<b>Aide aux vacances enfants et séjours courts Vacaf (AVE)</b>	QF < 425 €	16 €/jour		<ul style="list-style-type: none"> <li>• AVE Séjours de 2 à 21 jours</li> <li>• Liste des centres labellisés disponible sur <a href="http://www.vacaf.org">www.vacaf.org</a></li> </ul>	Pour trouver un lieu : <a href="http://www.vacaf.org">www.vacaf.org</a>
	QF de 426 € à 510 €	14 €/ jour			
	QF de 511 € à 750 €	12 €/ jour			
<b>Aide aux vacances sociale</b>	QF < 750 €	90 % de frais de séjour dans la limite d'un plafond selon le nombre d'enfants		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séjour en France métropolitaine et exclusivement sur les périodes de vacances scolaires.</li> <li>• De 3 à 8 jours (entre 2 et 7 nuitées)</li> <li>• Villages, maisons familiales et camping labellisés Vacaf</li> <li>• Accompagnement socio éducatif sous forme de projet</li> </ul>	Projet présenté par le travailleur social ou l'association qui organise le séjour avec la (les) familles.  Le site de vacances éligible via le site <a href="http://www.vacaf.org">www.vacaf.org</a>  Le projet doit être validé préalablement par la Caf
		1 enfant : 1500 €			
		2 enfants : 2 000 €			
		3 enfants : 2 500 €			
		4 enfants et + : 3 000 €			
<b>Chèques Loisirs (CAF-ARDENNES-LOISIRS)</b>	QF < 750 €	75€ sous la forme d'un porte monnaie électronique valable jusqu'au 31 décembre 2024		Les critères d'attribution sont paramétrés en fonction du QF et du nombre d'enfant entre 12 et 18 ans. L'envoi est fait automatiquement aux familles concernées.	Attestation envoyée automatiquement puis via le site <a href="http://www.caf-ardennes-loisirs.fr">www.caf-ardennes-loisirs.fr</a> NB : Utiliser l'option mot de passe oublié pour la première connexion

## PRÊTS ET AIDES D'ACTION SOCIALE

La Caf aide les familles à faire face à certaines dépenses.

Prestations		Quotient Familial	Aide	Conditions	Démarches
<b>PRÊTS ET AIDES D'ACTION SOCIALE</b>					
<b>Prêt à l'Amélioration du Cadre de vie (PACV)</b>		QF < 750 €	Maximum 750 € (remboursable en 36 mois)	Equipement mobilier et ménager neuf Ce prêt n'est pas cumulable avec le prêt «réparation du véhicule»	Formulaire disponible sur le <a href="http://caf.fr">caf.fr</a>
		< 750€ En cas de séparation et sur proposition du TS Caf	Le montant du PACV peut être porté à 2 500€ (remboursable en 72 mois)	Idem + Séparation rentrant dans le cadre d'un parcours attentionné. L'achat d'équipement peut être neuf ou d'occasion	TS Caf 08
		QF < 1 000€	Maximum 2 500 € (majoré de 500 € en cas de cofi-nancement par l'ANAH). (remboursable en 72 mois)	Les assistants maternels exerçant en MAM doivent déjà avoir l'agrément spécifique pour exercer hors du domicile	Formulaire disponible sur le <a href="http://caf.fr">caf.fr</a>
<b>Prime d'installation Ass Mat</b>		Pas de condition de QF	1 200 €	Etre agréé pour la première fois	<b>Formulaire disponible sur le <a href="http://caf.fr">caf.fr</a></b> Charte d'engagements réciproques passée entre l'Ass Mat et la Caf
<b>Prêt à l'amélioration du lieu d'accueil (PALA)</b>		Pas de condition de QF	10 000€ maximum dans la limite de 80% du coût total des travaux (remboursable en 120 mois maxi)	Les assistants maternels exerçant en MAM doivent déjà avoir l'agrément spécifique pour exercer hors du domicile	<b>Formulaire disponible sur le <a href="http://caf.fr">caf.fr</a></b> Contrat signé entre l'Ass Mat et la Caf
<b>BAFA</b>	Subvention Caf des Ardennes	Aucune condition	180 € pour la formation générale 80 € pour la formation approfondissement	Formation à réaliser en France	- Déposer la demande (formulaire national disponible sur le <a href="http://Caf.fr">Caf.fr</a> ) au plus tard dans les 3 mois qui suivent l'inscription à la session d'approfondissement. Faire apparaître la spécialisation du stage approfondissement
	Subvention Nationale	Aucune condition	200 € pour la session approfondissement		
<b>BAFD</b>		Aucune condition	50 % du coût de formation générale dans la limite de 300 €	S'inscrire à la formation BAFD auprès d'un organisme agréé  Sont exclus les frais d'hébergement, de transport.	Formulaires disponibles sur le <a href="http://caf.fr">caf.fr</a>
			50 % du coût de formation perfectionnement dans la limite de 200 €		

## AIDES AUX FAMILLES FRAGILISÉES

La Caf aide les familles fragilisées du fait de la survenue d'un évènement.

Prestations	Quotient Familial	Aide	Conditions	Démarches
<b>AIDES AUX FAMILLES FRAGILISÉES</b>				
<b>L'aide ponctuelle</b>	QF < 750 €	Maximum 750 € (remboursable en 36 mois)	Equipement mobilier et ménager neuf Ce prêt n'est pas cumulable avec le prêt «réparation du véhicule»	Formulaire disponible sur le caf.fr
<b>L'aide aux familles fragilisées du fait d'un changement de situation familiale</b>	QF < 750€	Prêt et/ou subvention d'un montant maximum de 1500 €	Frais de réparation de véhicule, des frais de formation, non pris en charge à un autre titre, du matériel de puériculture, des frais de déménagement...	A réaliser avec un TS Caf 08 dans le cadre des orientations du socle national de travail social (Deuil, séparation, naissance etc...)
	QF > 750 €	Maximum 2 500 € (majoré de 500 € en cas de cofinancement par l'ANAH). (remboursable en 72 mois)	Famille avec deux enfants minimum	
<b>Aide aux frais d'obsèques</b>	QF < 750 €	1 000 €	Demande soumise à une évaluation sociale et subsidiaire de tous les autres financeurs potentiels	A réaliser avec un TS Caf 08
	751 < QF < 999 €	750 €		
	QF > 1000 €	750 €	A l'appréciation de la Commission Sociale	A réaliser avec un TS Caf 08 ou autre TS
<b>Aide financière au permis de conduire</b>	QF < 750 €	<b>18-24 ans :</b> 700 € de subvention	Accompagnement socio professionnel	A réaliser avec un TS Caf 08 ou autre TS référent de l'accompagnement
		<b>Pour les + de 24 ans :</b> 700 € de subvention + 500 € de prêt possible		



La Caf soutien des services au bénéfice des familles.

Prestations	Coût pour la famille	Aide	Fait générateur	Démarches	Associations conventionnées
<b>Médiation familiale</b>	Tarif à la séance en fonction des ressources et de la composition familiale	Intervention d'un médiateur familial	Pour régler ou apaiser les conflits en rétablissant le dialogue dans les familles fragilisées par un événement ou une situation tels que les divorces, les séparations, la recomposition familiale...	Pour régler ou apaiser les conflits en rétablissant le dialogue dans les familles fragilisées par un événement ou une situation tels que les divorces, les séparations, la recomposition familiale...	Association l'Ancre 48 E rue Bourbon 08000 CHARLEVILLE MEZIERES 07 82 03 11 77
	De 2€ par séance à 131€ par séance				Union Départementale des Associations Familiales (Udaf 08) 38 boulevard Georges Poirier 08008 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX 03 24 57 64 42 06 25 89 04 74
<b>Aide à domicile</b>	Tarif à l'heure en fonction des ressources et de la composition familiale.	Interventions assurées par : - des Auxiliaires de vie sociale - des Techniciens d'intervention sociale et familiale (Tisf)	4 thématiques : la parentalité, la dynamique familiale, la rupture familiale, l'inclusion	Prendre contact directement auprès des associations conventionnées avec la Caf	Domicile Action 08 107 avenue Charles de Gaulle 08000 CHARLEVILLE MEZIERES 03 24 33 23 79
	De 0,13€/h à 11,88€/h	Dès le premier enfant ou avec un enfant à naître, et jusqu'à ses 18 ans			Fédération Aide à Domicile en Milieu Rural (siège administratif) 19 avenue de l'Aisne – BP 45 08400 VOUIZERS 03 24 71 85 01

LIENS UTILES



[www.vacaf.org](http://www.vacaf.org)



[Consulter le Règlement de l'Action Sociale](#)



[www.caf-ardennes-loisirs.fr](http://www.caf-ardennes-loisirs.fr)

[monenfant.fr](http://monenfant.fr)

[www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr)



Répartition des travailleurs sociaux sur le territoire

